



conseil communal

secrétariat

À Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1000 Lausanne

Lausanne, le 22 novembre 2022

**Conseil intercommunal de l'Association de Communes de la région lausannoise
pour la réglementation du service des taxis**

Organisation du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026

Modification

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Suite à une démission, le Conseil intercommunal de l'Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis est organisé comme suit :

Délégué-e-s :

<i>Pour la Municipalité :</i>	M.	Xavier	COMPANY	Les Verts
<i>Pour le Conseil communal :</i>	M ^{me}	Alice	DE BENOIT	Vert'libéraux
	M ^{me}	Caroline	DEVALLONNE DINBALI	socialiste
	M.	<i>Pierre</i>	CONSCIENCE	Ensemble à Gauche
	M.	Nicolas	HURNI	PLR

Suppléant-e-s

<i>Pour la Municipalité :</i>	M ^{me}	Emilie	MOESCHLER	socialiste
<i>Pour le Conseil communal :</i>	M ^{me}	Mathilde	MAILLARD	PLR
	M.	Jean-Luc	MASSON	UDC
	M ^{me}	Olivia	FAHMY	Les Verts
	M ^{me}	Anaïs	TIMOFTE	Ensemble à Gauche

Conseil communal de Lausanne
Le secrétaire :

Frédéric Tétaz